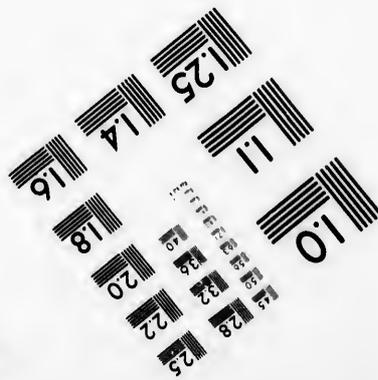
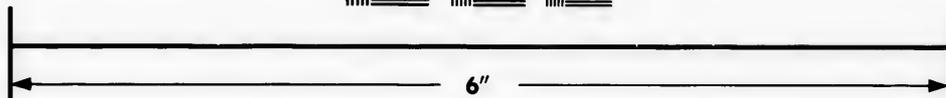
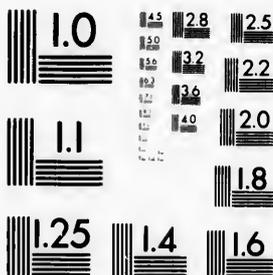


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

14 28  
16 32  
18 22  
20  
18

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

**© 1981**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

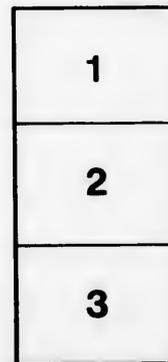
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
modifier  
une  
page

rrata  
to

pelure,  
n à

32X



P. CAMILLE DE ROCHEMONTEIX, S. J.

---

# RÉPONSE A UN MÉMOIRE

INTITULÉ :

## OBSERVATIONS

A PROPOS

DU P. LE JEUNE ET DE M. DE QUEYLUS

PAR

M. L'ABBÉ GOSSELIN

DOCTEUR ES-LETTRES



VERSAILLES

HENRY LEBON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR DE L'ÉVÊCHÉ

17, RUE DU POTAGER, 17

1897



v  
ri

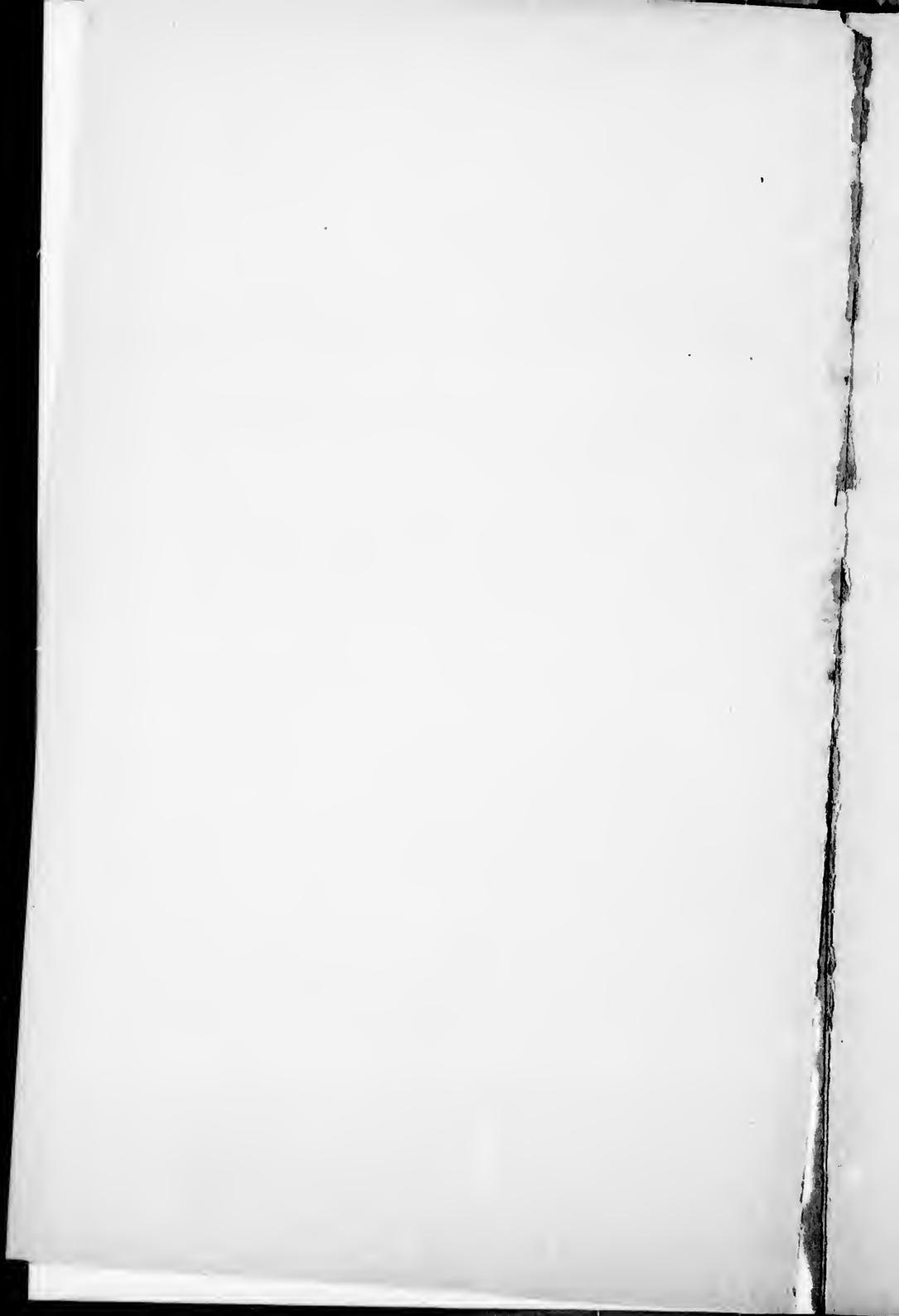
**RÉPONSE A UN MÉMOIRE**

INTITULÉ

**OBSERVATIONS**

A PROPOS

**DU P. LE JEUNE ET DE M. DE QUEYLUS**



P. CAMILLE DE ROCHEMONTEIX, S. J.

---

# RÉPONSE A UN MÉMOIRE

INTITULÉ :

## OBSERVATIONS

A PROPOS

DU P. LE JEUNE ET DE M. DE QUEYLUS

PAR

M. L'ABBÉ GOSSELIN

DOCTEUR ÈS-LETTRES



VERSAILLES

HENRY LEBON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR DE L'ÉVÊCHÉ

17, RUE DU POTAGER, 17

—  
1897

F5059

.5

34

962

0.3

# RÉPONSE A UN MÉMOIRE

INTITULÉ :

## OBSERVATIONS

A PROPOS

DU P. LE JEUNE ET DE M. DE QUEYLUS

---

*Versailles (Seine-et-Oise),*

*6 Avril 1897.*

MON CHER AMI (1),

Vous me demandez ce que je pense du *Mémoire* de M. l'abbé Gosselin, qui a paru sous le patronage de la *Société Royale du Canada*, avec ce titre : *Observations à propos du P. Le Jeune et de M. de Queylus*.

Ce *Mémoire*, lu le 19 mai 1896, ne m'est parvenu, et grâce seulement à votre amabilité, que le 27 mars 1897. Vous-même, me dites-vous, vous ne l'avez connu que par hasard. Il n'a donc pas fait grand tapage.

Dirigé contre *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, il n'est pas aussi perfide que vous le croyez. Il veut l'être, il veut être méchant, et il est simplement plein d'humeur, pas de la bonne.

(1) Lettre adressée à un de mes amis du Canada, qui ne veut pas être nommé et qui a bien voulu me communiquer la brochure de M. l'abbé Gosselin.

Il contient, chiffre rond, 23 pages. En supprimant les hors-d'œuvre, on le réduirait avantageusement de moitié ; mais cela ne ferait sans doute pas l'affaire de l'auteur : nous verrons pourquoi.

Ma réponse, pour être claire, sera divisée en 3 parties :

1. Réponse aux *Observations à propos du Voyage du P. Le Jeune en 1660* (1).

2. Réponse aux *Observations à propos du prétendu voyage de M. de Queylus en 1644* (2).

3. Quelques mots sur les hors-d'œuvre.

1. Le P. Le Jeune a-t-il été au Canada en 1660 ? Cette question est fort peu importante dans une histoire générale, où l'historien n'a pas l'intention de suivre par le menu les faits et gestes de chaque personnage. Toutefois, comme M. Gosselin y attache une grande importance, il faut bien y répondre.

Or, il affirme que le P. Le Jeune a fait ce voyage, et moi, je l'ai nié (T. II, p. 311). Voici, en effet, ce que j'ai dit : « Marie de l'Incarnation écrivait le 2 septembre 1660 (3) : *Plusieurs des plus honnêtes gens de ce pays sont partis pour aller en France, et particulièrement le R. P. Le Jeune y va pour demander du secours au Roi contre nos ennemis.* Il y a une erreur au sujet du P. Le Jeune, qui n'alla pas en France en 1660, mais en 1649. Parti de Québec le 31 octobre 1649, il fut nommé procureur de la mission du Canada en 1650, et ne quitta plus la France. »

(1) P. 35 du *Mémoire*.

(2) *Ibid.*

(3) Lisez : *Novembre*. Erreur typographique.

En faveur de sa thèse, l'abbé commence par établir assez longuement — suivant ses habitudes — que la Mère Marie de l'Incarnation *est un témoin historique de premier ordre pour les événements qui se sont passés de son temps au Canada*. Assurément personne ne le nie, et l'abbé ne fait qu'enfoncer une porte ouverte. Tout le monde admire les vertus, la belle intelligence, les nobles sentiments de la *Thérèse* de la Nouvelle-France; et nous-même, nous n'avons jamais jeté une note discordante dans ce concert général d'admiration.

Après avoir aplement constaté, même prouvé, ce que personne n'ignore, que *la vénérable Mère est un témoin historique de premier ordre*, l'abbé rappelle, pour la troisième fois (p. 37), qu'elle écrit à son fils, le 2 novembre, que *le P. Le Jeune va en France pour demander du secours au Roi*; et il ajoute d'un ton triomphant : « Y a-t-il rien de plus clair (1)? »

Rien de plus clair, en effet, et il aurait pu, dans l'intérêt de sa thèse, s'en tenir là. Mais il avait des documents inédits à placer, et il n'a pu résister au plaisir de le faire. Il a eu tort, à notre avis, car, si ses documents ont le mérite d'être inédits, ils n'ont pas celui de lui être favorables.

Ces documents sont deux lettres inédites, l'une de M. Toussaint Guenet, l'autre de M. Cramoisy (2).

(1) P. 37 du *Mémoire*.

(2) M. Gosselin cite (p. 38) une troisième lettre, celle-là imprimée dans les *Lettres spirituelles* du P. Paul Le Jeune, Paris, 1875, p. 412. Il serait sans doute surpris de nous voir prendre au sérieux les conclusions qu'il en tire, mollement du reste. Aussi, qu'il nous suffise de la mentionner.

La première, adressée de Tours, le 19 mars 1660, au P. Vimont, alors à Blois, lui annonce que le P. Le Jeune *est allé en cour*. Et M. l'abbé de conclure : « Le P. Le Jeune était donc *allé en cour* avant le 19 mars 1660 : il avait vu le Roi, et surtout la reine-mère, Anne d'Autriche, au sujet des affaires du Canada. C'est *probablement* à leur demande *pressante* qu'il entreprit le voyage de la Nouvelle-France (1). » Le lecteur se dira sans doute — mais le lecteur a l'esprit si obtus, si peu pénétrant ! — : dans tout ce passage, il n'y a qu'un fait certain, c'est que le P. Le Jeune est *allé en cour* avant le 19 mars. Qu'y a-t-il d'exact dans le reste?... Le P. Le Jeune a-t-il vu le roi seulement, ou la reine seulement?... A-t-il vu le roi et la reine? De quoi ont-ils parlé? A-t-on demandé au P. Le Jeune, et d'une façon pressante, d'entreprendre le voyage de la Nouvelle-France? Mystère!... M. Toussaint Guenet n'en dit mot. Le commentaire, agrémenté de passablement d'imagination (2), est de M. Gosselin. Un fait certain, c'est que le P. Le Jeune était à Paris avant le 19 mars 1660.

La seconde lettre, celle de M. Cramoisy, datée de Paris, le 22 mai 1660, et adressée à la Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, lui apprend, entre autres choses en dehors de notre sujet, d'abord que *le P. Le Jeune l'a chargée des deniers qu'il avait de la même Supérieure*.

(1) P. 40 du *Mémoire*.

(2) M. Gosselin a une prédilection marquée pour cette sorte de commentaire. Voir les passages suivants : *N'est-ce pas vraisemblablement...* (p. 38). *Qui sait s'il n'était pas...* (p. 45). *C'est probablement sur la recommandation...* (p. 46). *C'est probablement lui qui l'engagea...* (p. 46). *Il est donc vraisemblable que...* (p. 47). etc... La *Vie de Mgr de Laval*, par le même auteur, est pleine de ces commentaires, qui ne prouvent rien en histoire.

*entre ses mains, ensuite qu'il y a à présent le P. Brisacier, Jésuite, qui tient la place du R. P. Le Jeune, comme procureur de la mission du Canada (1).*

Le P. Le Jeune était donc encore à Paris à cette date, 22 mai 1660. M. Gosselin en est étonné, et il y a de quoi, car il le veut, à tout prix, au Canada. Aussi exprime-t-il, avec une naïveté charmante, sa surprise (2) : « En lisant, dit-il, la lettre de M. Cramoisy aux hospitalières de Québec, en date du 22 mai 1660, *on est surpris* qu'elle ne fasse aucune allusion au voyage du P. Le Jeune. » Et, à force de chercher la raison de ce silence, il finit par la découvrir; elle vaut son pesant d'or : « *Il est évident*, écrit-il, que M. Cramoisy ignorait encore lui-même ce voyage. Ce voyage *paraît avoir été fait dans des conditions extraordinaires de discrétion*; et nous croyons qu'il fut entrepris, à la demande du roi et de la reine-mère, non pas tant pour les affaires générales de la colonie que pour celles de Mgr de Laval (3)? »

Ce morceau a une saveur si exquise, qu'il faut vraiment avoir le palais très peu fin pour ne pas le goûter.

Et cependant que dire de cette réflexion : *Il est évident que M. Cramoisy ignorait encore lui-même le voyage du P. Le Jeune?* L'abbé n'a-t-il pas l'évidence trop facile, quand il s'agit de sa cause? Cette *facilité d'évidence* est un don que le ciel n'accorde qu'à ses privilégiés; nous aurions mauvaise grâce de nous en montrer jaloux.

Que dire aussi de ce voyage, *qui paraît avoir été fait*

(1) PP. 41 et 42.

(2) P. 45.

(3) P. 45.

— s'il a été fait, ce qui est la question — *dans des conditions extraordinaires de discrétion?* Il y a là du Georges Dandin!

Que dire enfin de ces paroles : *nous croyons qu'il fut entrepris.....?* Nous ne voudrions pas troubler la croyance sereine de l'abbé ; mais, avant de croire que le *voyage fut entrepris à la demande du Roi et de la Reine*, ne serait-il pas préférable d'établir d'abord *qu'il fut entrepris?... M. l'abbé croit qu'il fut entrepris non pas tant pour les affaires générales de la colonie de Québec que pour celles de Mgr de Laval*. Q'en sait-il?... Et que prouve-t-il pendant une longue page et plus (1), où il multiplie les voyages, on ne sait trop pourquoi?

La lettre de M. Cramoisy lui suggère une autre idée géniale. « M. Cramoisy apprend, dit-il, aux hospitalières de Québec que le P. de Brisacier vient de remplacer le P. Le Jeune comme procureur de la mission du Canada, et il leur conseille de s'adresser à lui pour l'achat de *leurs provisions*. Pourquoi avait-on donné un remplaçant au P. Le Jeune comme procureur ? Pourquoi celui-ci avait-il confié à M. Cramoisy les *deniers* de l'Hôtel-Dieu, et réglé avec soin tous ses comptes ? Si ce n'est à cause de ce *long voyage* de la Nouvelle-France ? » (2).

Je ne voudrais pas être désagréable à M. Gosselin ; mais cette trouvaille est pure fantaisie. C'est une raison d'ordre intérieur et d'administration qui a motivé ce changement. Inutile d'appuyer, M. Gosselin me repro-

(1) PP. 45-47.

(2) P. 44 du *Mémoire*.

cherait encore d'exhumer très indiscrètement de la poussière de nos archives, des papiers de famille (1). Hélas ! le long voyage n'y est pour rien : la correspondance de 1659 et de 1660 entre Paris et Rome, en fait foi.

Le général Nickel ayant manifesté, en août 1659, son désir de donner le P. de Brisacier comme successeur au P. Le Jeune, les missionnaires du Canada le supplièrent de n'en rien faire et de maintenir ce dernier à son poste. De son côté, le P. Le Jeune exposa, dans une lettre fortement motivée (5 septembre 1659), les inconvénients d'un changement à l'heure actuelle, et surtout de son remplacement par le P. de Brisacier. Cette lettre et la supplication des missionnaires firent impression sur le général qui, cette année, ne donna pas suite à son projet.

L'année suivante, il le reprit, le mit à exécution et en écrivit aussitôt au P. Jérôme Lalemant, alors Supérieur de la mission du Canada. Celui-ci en fut vivement affecté, mais, en religieux obéissant, il répondit au R. P. Nickel, le 18 août 1660 : « *Accepi quas placuit Paternitati vestrae ad me dare litteras, quibus negat posse se acquiescere petitioni nostrae de P. Paulo Le Jeune, in procuratione hujus missionis confirmando; acquiescendum itaque nobis voluntati Paternitatis vestrae. Sed si aliquid ipsi occurrat in diem, quo ab hac sententiâ dimoveri possit, gratum admodum nobis faciet (2).* »

Résumons. D'après la lettre de M. Toussaint Guenet, le P. Le Jeune est à Paris, en mars 1660 ; et, d'après la

(1) P. 51 du *Mémoire*.

(2) *Viss. S. J.*

lettre de M. Cramoisy, il y est encore, *jusqu'à preuve du contraire*, à la date du 22 mai.

M. Gosselin apporte une troisième preuve, tirée celle-là d'une *autre lettre* (1) de la Mère de l'Incarnation. Avant de la citer, il est bon de la faire précéder de quelques lignes du *Mémoire*.

Il y est dit, p. 41 : « La nouvelle Compagnie marchande expédia en 1660 trois vaisseaux qui arrivèrent successivement à Québec le 12 juin, le 4 août, le 7 septembre, et quittèrent le Canada pour retourner en France le 7 juillet, le 18 octobre, le 5 novembre. » Ces données sont en tout conformes à celles du *Journal des Jésuites* de Québec (2).

Voici maintenant ce que la vénérable mère écrit à son fils dans cette *autre lettre*, datée de Québec le 17 septembre 1660 (nous disons bien : 17 septembre 1660) : « Je vous ai déjà écrit une *lettre bien ample* par le *premier vaisseau, parti au mois de juillet*, une autre plus courte par le R. P. Le Jeune, et une *troisième* par un *autre navire* (3). »

Il n'est parti qu'un vaisseau avant le 17 septembre, à savoir le 7 juillet ; et c'est par ce vaisseau que la vénérable Mère a écrit *une lettre bien ample* à son fils. Par quel vaisseau sont parties *l'autre lettre plus courte* et la *troisième* ?... Je laisse à l'abbé le soin de répondre. Il élude cette difficulté dans son *Mémoire*, où il se contente de

(1) P. 37.

(2) PP. 284, 286, 287, 288 de ce *Journal*.

(3) La quatre-vingt-dixième lettre spirituelle dans les *Lettres de Marie de l'Incarnation*.

conclure avec satisfaction : « Il faut donc admettre que le P. Le Jeune était à Québec en 1660, et qu'il repassa en France de bonne heure, certainement avant le 17 septembre (1). » Ceci ne résout pas la difficulté. Quand M. Gosselin aura expliqué clairement la lettre assez énigmatique de la révérende Mère, je risquerai, à mon tour, une explication qui ne semblera peut-être pas à tous invraisemblable et ne sera certainement pas en faveur de sa thèse.

En outre, il voudra bien nous montrer comment le P. Le Jeune, qui se trouvait à Paris le 22 mai — le contraire n'est pas prouvé — a pu débarquer à Québec le 12 juin, jour d'arrivée du *premier vaisseau* de France, cette année 1660.

En définitive, le seul document sérieux que devait invoquer M. Gosselin, c'est la lettre du 2 novembre de la Mère Marie de l'Incarnation. Il est regrettable pour lui que la passion de *Pinédit*. — nous ne voudrions pas lui

(1) P. 37. — Si le P. Le Jeune est parti certainement avant le 17 septembre, il est parti le 7 juillet, puisqu'il n'y a eu que ce départ avant le 17 septembre. Pourquoi M. Gosselin écrit-il donc (p. 41) : « Qu'on ne saurait dire sur lequel de ces navires prit passage le P. Le Jeune ? » — En outre, il dit (p. 37) : « Quelques Canadiens passent en France dans l'automne de 1660..., et le P. Le Jeune y va, lui aussi ». Et p. 38 : « Les Lettres de la Vén. Marie de l'incarnation font foi qu'il était à Québec en 1660, et qu'il repassa en France dans le cours de l'été. » — P. 43, note, il dit : « Il est probable que le P. Le Jeune partit pour le Canada avant le 22 mai » ; or, le fait devient certain, p. 46, où il affirme que le P. Le Jeune était à Québec le 13 juin : « C'est probablement sur la recommandation du P. Le Jeune, alors à Québec, que Mgr de Laval écrivit le 13 juin 1660 à la Propagande... » Le P. Le Jeune était donc arrivé le 12 juin, sur le premier vaisseau, et dès lors il était certainement parti de France avant le 22 mai, en supposant, d'après l'abbé, qu'il ait quitté la France en 1660, ce que nous ne croyons pas. — En outre, le P. Le Jeune s'était bien hâté, il faut l'avouer, de faire écrire Mgr : il arrive le 12 et Mgr écrit le 13; et la lettre de ce dernier ne devait partir que le 7 juillet...

supposer d'autres sentiments — l'ait forcé de recourir à des pièces, nullement probantes, défavorables même à sa cause.

Avant de m'expliquer sur la lettre du 2 novembre, qu'on me permette d'exposer les motifs sur lesquels mon opinion se fonde, car je ne crois pas au *long voyage du P. Le Jeune au Canada, en 1660*.

D'abord, le *Journal des Jésuites* de Québec qui relate, cette même année, avec un soin minutieux, l'arrivée des Pères en cette ville et leur départ, ne souffle mot du retour de France du P. Le Jeune, ni de son départ du Canada. Cependant ce Père n'était pas le premier personnage venu ; ses confrères l'estimaient grandement et l'aimaient, et il avait laissé d'immenses regrets dans la Nouvelle-France. M. Gosselin me répondra sans doute qu'il est évident pour lui que, *ce voyage se faisant dans des conditions extraordinaires de discrétion*, il eût été imprudent de le coucher par écrit sur le *Journal* de la maison. Alors, pourquoi Marie de l'Incarnation, cette vénérable Mère, n'a-t-elle pas eu la même discrétion dans sa lettre du 2 novembre ?

En second lieu, le P. Lalemant entretient, cette année-là, avec le Général de la Compagnie, une correspondance où il parle longuement de tout, de Mgr de Laval, de l'abbé de Queylus, du gouverneur de la colonie, des affaires religieuses et politiques du pays, des missionnaires et de leurs ministères. Rien, pas un seul mot sur le voyage du P. Le Jeune. Le 18 août, comme nous l'avons vu plus haut, il exprime au Général ses regrets sur le rem-

placement du procureur de la mission. L'occasion était, ce semble, naturelle, exceptionnelle, pour glisser quelques lignes sur le fameux voyage. Et cependant, silence absolu. Quelles *conditions extraordinaires de discrétion!*

Cette même année encore, avant et après le départ du premier navire pour la France (7 juillet), les PP. Paul Ragueneau, Claude Pijart, François Lemerancier, tous les consultants de la mission écrivirent à Rome. Pas une allusion au *mystérieux voyage*. Rien non plus dans la correspondance entre Paris et Rome. Quelles *conditions extraordinaires de discrétion!*

Nulle part, ni dans le *Journal des Jésuites*, ni dans la correspondance des missionnaires, ni dans les lettres de Rome, le moindre mot sur le voyage du P. Le Jeune. Voilà les motifs, et on ne peut nier leur valeur, qui nous portent à ne pas y croire. Faut-il ajouter que la lettre de M. Toussaint Guenet et celle de M. Cramoisy ne font que fortifier notre croyance (1). Si, cependant, il nous est jamais démontré par une pièce authentique que ce silence général a été voulu et commandé, que seule Marie de l'Incarnation a été autorisée à le violer, nous nous rangerons volontiers à l'avis de M. Gosselin. Quel intérêt pouvons-nous avoir, dans le cas présent, à soutenir un sentiment contraire au sien ?

Mais alors, comment expliquer la lettre du 2 novembre ? Car, dans cette lettre, la vénérable Mère dit que le *R. P. Lejeune va en France pour demander du secours au roy contre nos ennemis*.

(1) M. Gosselin prétend, p. 39, que ces lettres confirment le fait du voyage du P. Le Jeune, en 1660 ; mais il a l'évidence si facile !...

Faut-il donner un *démenti* à Marie de l'Incarnation ? Oh ! je m'en garderai bien. Aussi, ai-je dit seulement dans l'histoire de la Nouvelle-France qu'il y avait une erreur au sujet du P. Le Jeune. Sur ce, l'abbé part en guerre et s'écrie : « Voilà un *démenti* donné bien lestement à la vénérable Mère de l'Incarnation (1) ! » Et plus loin : « N'est-il pas *téméraire* de venir lui (à cette Mère) dire : Vous faites erreur ; vous êtes dans l'illusion ; vous croyez avoir vu le P. Le Jeune ; il n'est pas venu, il ne peut pas être venu à cette époque au Canada (2). » Ceux qui comprennent les nuances trouveront certainement que l'abbé met dans tout cela plus du sien que du mien ; peut-être aussi penseront-ils qu'il dépasse les bornes d'une discussion loyale. Mais passons.

Comment donc expliquer, sans recourir au *démenti*, la lettre du 2 novembre ? Mon Dieu ! l'abbé me fournit lui-même les éléments de ma justification et le moyen de me tirer d'embarras. J'y avais pensé ; cependant, en la matière, son appui m'est singulièrement précieux.

Il écrit, p. 37 : « N'y aurait-il pas ici une erreur de copiste ? Ou bien, la Mère de l'Incarnation n'aurait-elle pas, par mégarde, écrit le nom du P. Le Jeune au lieu d'un autre ? »

Pourquoi l'abbé s'arrête-t-il en si beau chemin, et ne se fait-il pas cette autre question ? N'y aurait-il pas, dans l'imprimé, une erreur typographique, une substitution de nom propre, ou même un verbe pour un autre (3) ?

(1) P. 35.

(2) *Ibid.*

(3) Par exemple, *est* en France, pour *va* en France. Ce n'est pas la première fois que le P. Le Jeune sollicitait du *secours* : et la lettre de M. Toussaint Guenet ne favorise-t-elle pas cette interprétation ?

De pareilles erreurs sont-elles si rares ? Lui-même veut bien m'en signaler très charitablement plusieurs, et, entre autres, une que je connaissais, il est vrai, mais qui a failli faire croire à un *vénérable Sulpicien* que le pape reconnaissait la juridiction au Canada de l'archevêque de Rouen (1).

Quant à l'abbé, en homme avisé qu'il est, il ne s'y est pas laissé prendre. *Il s'est donné la peine d'écrire au conservateur des archives du Ministère des Affaires étrangères*, à Paris, et le conservateur a bien voulu éclaircir ce terrible mystère. Voici ce dont il s'agit. Aux *Pièces justificatives* du T. II, p. 502, de l'*Histoire des Jésuites au Canada*, j'ai poussé la distraction jusqu'à laisser imprimer *du pape* au lieu *du pays*. Cette distraction, qui n'est pas la seule, malheureusement, est-elle pardonnable dans une histoire de trois gros volumes, où abondent les notes et les pièces justificatives ? Heureux les correcteurs impeccables (2) !

II. Arrivons au *prétendu voyage de M. Queylius, en 1644*.

Le P. de Charlevoix raconte, à la date de 1659 : « Il y avait deux ans que ce séminaire (Saint-Sulpice) avait acquis tous les droits des premiers propriétaires de cette

(1) P. 45 du *Mémoire*, note.

(2) A la p. 45, même note, M. Gosselin dit : « Grâce à l'influence du cardinal Bagni, (et non Cagni, comme écrit le P. de Rochemonteix), ci-devant nonce à Paris. » Il a oublié d'ajouter qu'à la p. 269 du même T. II, j'avais écrit : « Le nonce du Saint Siège à Paris, Mgr Bagni. » Simple distraction de sa part ! — Ceux qui ont fait leurs études classiques, savent que Mgr de Harlay de Champvallon n'est pas un Harlay de Champollion. (T. II, p. 208).

île (Montréal). Plusieurs années auparavant (avant 1657), M. l'abbé de Quélus était venu à Québec, muni d'une provision de grand-vicaire de l'archevêque de Rouen ; mais comme la juridiction de ce prélat sur la Nouvelle-France n'était fondée sur aucun titre, et que les évêques de Nantes et de La Rochelle avaient les mêmes prétentions que lui, l'abbé de Quélus ne fut point reconnu en qualité de grand-vicaire, et s'en retourna en France. Il revint en 1657 avec des députés du séminaire de Saint-Sulpice (1). »

Or, dans mon travail, *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, après avoir rapporté la plus grande partie de ce passage, j'ai ajouté, T. II, p. 205 : « Ceci se passait en 1644. Plus loin, p. 213, je disais : *L'abbé de Queylus était venu à Québec vers 1644.*

M. Gosselin cite, p. 54 : *Ceci se passait en 1644.* Il ne dit rien — est-ce un oubli ? — de vers 1644 (2).

Bref, le passage cité plus haut du P. de Charlevoix et ce que j'ai dit à la page 205 ne sont pas du goût de M. l'abbé. A ses yeux, le *maître* (il appelle ainsi le P. de Charlevoix) (3) et le disciple sont en fort mauvaise posture, mais pour des raisons différentes. Il voit dans le voyage de M. de Queylus fixé par le disciple à 1644 — ou vers 1644 — le point de départ de toute une thèse (4) sur l'indépendance de l'église du Canada à cette époque (5).

(1) *Histoire de la Nouvelle-France*, T. 1<sup>er</sup>, p. 340.

(2) M. Gosselin m'accuse d'avoir fixé sans broncher la date de 1644 ; il voit que j'ai légèrement bronché.

(3) P. 54.

(4) P. 53.

(5) P. 54.

C'est, suivant ses habitudes, forcer les choses et en faire sortir ce qui n'y est pas. N'importe : il voit ou veut voir une thèse, il faut la démolir, et, pour cela, il est de bonne guerre d'attaquer d'abord Charlevoix, et il l'attaque.

Il écrit, à son tour, *sans broncher* : « Ce prétendu voyage (rapporté par Charlevoix) que M. de Queylus aurait fait plusieurs années avant 1657 n'a jamais eu lieu (1). »

Voilà qui est net !

Charlevoix, il est vrai, c'est l'abbé lui-même qui le raconte, a passé quatre ans en Canada, de 1705 à 1709, et « il y a recueilli les matériaux avec lesquels il écrira plus tard son histoire... Ces matériaux se composent de documents écrits, soit inédits, soit déjà publiés, ainsi que d'un grand nombre de témoignages précieux recueillis des contemporains qui avaient assisté aux événements ou les avaient entendu raconter par les témoins oculaires (2)... Il parle *évidemment* de M. de Queylus d'après les témoignages des contemporains qui l'avaient connu, et dont plusieurs vivaient encore de son temps, comme, par exemple, Mgr de Laval (3). »

A ces renseignements parfaitement exacts, M. Gosselin oublie — est-ce encore un oubli ? — d'ajouter que Charlevoix a eu, en outre, à sa disposition la correspondance intime des missionnaires du Canada avec les Jésuites de France et le Général de la Compagnie.

Eh bien ! l'historien de la Nouvelle-France, muni de

(1) P. 53.

(2) P. 52.

(3) P. 53.

tous ces documents, a relaté le voyage de l'abbé de Queylus et l'a placé *plusieurs années avant 1657*. Cependant, d'après M. Gosselin, *ce prétendu voyage n'a pas eu lieu*. Pourquoi ? Parce qu' « il n'en est question nulle part dans aucun document du temps (les connaît-il tous, et tous sont-ils connus ?), ni à Québec, ni à Montréal, ni dans les archives des Jésuites, ni dans celles des Sulpiciens (1). » Et puis, « M. de Queylus ayant fait le voyage de France au Canada, en 1657, 1661 et 1668 (sans compter celui de *plusieurs années avant 1657*), il était facile, à soixante ans de distance, de confondre les dates et de mêler un peu les circonstances des évènements (2). »

A-t-on confondu ? A-t-on mêlé ? Mgr de Laval, qui avait connu à ses dépens M. de Queylus, a-t-il fait aussi confusion ? Charlevoix ne possédait-il pas un document écrit, qui ne serait pas parvenu jusqu'à nous, ou qui nous serait encore inconnu ? M. Gosselin est-il plus documenté que lui, et, à 240 ans de ce voyage, son génie clairvoyant y voit-il plus sûrement que Charlevoix, *à soixante ans de distance* ? Lui est-il *plus facile* aujourd'hui qu'à Charlevoix, au début du xviii<sup>e</sup> siècle, de ne pas *confondre les dates*, de ne pas *mêler un peu les circonstances des évènements* ? Autant de questions, indiscrètes peut-être, qui méritent une réponse.

Nous ne soutenons pas, bien entendu, que Charlevoix ne s'est jamais trompé. Tout le monde peut errer ; et, quand nous disons *tout le monde*, nous mettons en tête l'auteur de l'histoire : *Les Jésuites et la Nouvelle-France*

(1) P. 53.

(2) P. 53.

au xvii<sup>e</sup> siècle. Nous avons même le regret de ne pas excepter l'historien de Mgr de Laval. Nous l'avons montré dans notre travail sur le Canada ; *indè ira*, croyons-nous. Seulement, quand on signale une erreur importante dans un historien de la valeur de Charlevoix, encore faut-il la prouver et la bien prouver.

M. Gosselin avoue cependant que « d'après M. Faillon, Charlevoix aurait mis à contribution un mémoire anonyme écrit *lorsque Mgr de Saint-Valier était prisonnier en Angleterre, C. A. D. plus de soixante ans après la fondation de Montréal ;* » et c'est ce mémoire, ajoute M. Gosselin, qui l'aurait induit en erreur au sujet du prétendu voyage de M. de Queylus (1).

La réflexion de l'abbé ne laisse pas que d'être louche (expression adoucie), puisqu'il dit immédiatement après : « Charlevoix, dans le passage que nous venons de citer, ne mentionne pas du tout le document en question, en supposant qu'il existe (2). »

Que de choses il y aurait encore à dire pour la justification de Charlevoix ! Mais il faut se borner.

Quel intérêt peut donc avoir M. Gosselin à nier le voyage de M. de Queylus ? Lui-même nous l'apprend : « Le témoignage de Charlevoix n'est nullement probant ; et cependant le P. de Rochemonteix d'établir là-dessus toute une thèse (3). » Tout est là : le P. de Rochemonteix a établi une thèse sur ce voyage ; affirmons que ce voyage n'a jamais existé, et adieu la thèse !

(1) PP. 52 et 53.

(2) P. 53.

(3) P. 53.

D'abord, de thèse, il n'y en a pas ; ou, s'il y en a une, ce n'est pas celle que suppose l'imagination de l'abbé. Elle est moins compliquée, importante toutefois ; car, pour nous, la réception faite par le Supérieur de la mission à M. de Queylus, à son premier voyage au Canada, et l'échec de sa candidature à l'épiscopat de Québec, expliquent ses antipathies à l'égard des Jésuites et la guerre qu'il leur déclara plus tard, à son retour dans la Nouvelle-France, en compagnie des Sulpiciens. Pas d'autre thèse.

Mais pourquoi avons-nous placé ce voyage en 1644 ou *vers 1644* ? Charlevoix ne fixe aucune date ; il se contente d'affirmer qu'il eut lieu *plusieurs années* avant 1657. Nous avons cherché à préciser cette date. La mettre après 1645, il ne fallait pas y songer : en effet, le *Journal des Jésuites*, qui s'ouvre vers le milieu de cette année, aurait noté ce voyage, dont l'importance n'échappe à personne, et il n'en parle pas. Sa place était donc indiquée *vers 1644* (1). Si cependant, M. Gosselin découvre jamais une pièce fixant une autre date d'une façon définitive, nous l'en féliciterons volontiers.

III. Quelques mots, avant de terminer, sur les parties du *Mémoire* qui n'ont aucun rapport avec les voyages de 1644 et de 1660. C'est, sans doute, pour se donner le plaisir de toucher un peu à tout, que M. Gosselin a inti-

(1) Nous répétons ici ce que nous avons dit dans notre histoire, T. II, p. 213 : *Vers 1644*. Si M. Gosselin tient à faire partir M. de Queylus pour le Canada, après son ordination (15 avril 1645), notre texte ne s'y oppose pas. M. de Queylus, né en 1612, avait alors 33 ans.

tulé son travail : observations *à propos de*.... Il a si bien usé de la latitude que lui donne cet *à propos*, que le sujet du *Mémoire* est à peu près perdu de vue. C'est uniquement par euphémisme que nous avons dit, à la première page, qu'on le réduirait de moitié, en supprimant les hors-d'œuvre. A cette réduction, il aurait certainement gagné en ordre, en suite, en unité. J'exprime ma manière de voir, car, après tout, chacun est libre de donner à l'expression de sa pensée la forme qu'il veut, et, le plus souvent, il donne celle qu'il peut.

Dans le cas présent, la suppression des hors-d'œuvre n'aurait-elle pas gêné M. Gosselin, dérangé ses petits plans ? Il n'est pas nécessaire de faire un grand effort d'imagination pour deviner que les voyages de 1644 et de 1660 sont un simple cadre. Heureuse invention que ce cadre ! Nous ne le nions pas. Il a permis à l'inventeur d'y enfermer un tableau des plus variés, aux scènes les plus disparates.

On y voit de tout sur ce tableau ! *A propos du P. Le Jeune et de M. de Queylus, à propos du voyage de 1660 et du prétendu voyage de 1644*, on voit d'abord des choses inutiles, comme la plus grande partie de la lettre de M. Toussaint Guenet, et près de 60 lignes sur 70 environ de la lettre de M. Cramoisy, sans compter les notes abondantes et les réflexions (1). On voit ensuite défiler, les uns après les autres, beaucoup d'événements de cette époque. C'est un vrai *Cinématoscope*.

M. Gosselin parle donc, dans ce *Mémoire*, et du voyage

(1) PP. 39, 40, 41, 42, 43, 44.

de M. de Queylus à Rome (1), et de la lettre de Mgr de Laval écrite le 13 juin 1660 à la propagande (2), et de sa déclaration du 3 août signée par les prêtres séculiers du Canada, par laquelle ils reconnaissent la juridiction de l'évêque de Pétrée à l'exclusion de toute autre (3), et de la publication, par tous le pays, de la lettre du Roi au gouverneur, M. d'Argenson, en date du 14 mai 1659, reconnaissant officiellement l'autorité du vicaire apostolique (4). Le but est de nous apprendre que tout cela — à l'exception du voyage à Rome de M. de Queylus — s'est fait *probablement* (!) sur la recommandation ou à l'instigation du P. Le Jeune (5).

M. Gosselin parle encore, dans le *Mémoire*, et de l'interdiction de M. de Queylus (6), et de son retour en France, en 1661, par ordre de M. d'Avaugour, successeur de M. d'Argenson (7), et du voyage en France, en 1661, de M. Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, ainsi que de l'accueil qu'il reçut à la Cour (8), et du retour à Trois-Rivières du même M. Boucher, en 1662 (9), et du voyage en France, en 1662, de Mgr de Laval, accompagné du P. Ragueneau (10), et de l'envoi de troupes au Canada, en 1662, sous les ordres de M. Du-

(1) P. 45.

(2) P. 46.

(3) P. 46.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

(7) *Ibid.*

(8) P. 47.

(9) *Ibid.*

(10) *Ibid.*

mont (1), et de l'arrivée de soldats à Québec, en 1665, sous le commandement de M. de Tracy (2). Tous ces voyages, très connus, du Canada en France et de France en Canada, se succèdent comme une table de matières.

M. Gosselin parle enfin, dans le *Mémoire*, des relations entre les Jésuites de la Nouvelle-France et l'archevêque de Rouen au sujet de la juridiction spirituelle de ce dernier (3). Et là, on apprend que « ce sont les Jésuites, et non les Sulpiciens, qui les premiers ont reconnu la juridiction de Rouen (4) », — le premier voyage de M. de Queylus, quelle qu'en soit la date, prouve le contraire — ; que les « Associés de Montréal ont demandé à Rome, et non pas à Rouen (?), les pouvoirs nécessaires pour les missionnaires qu'ils se proposent d'envoyer dans leur colonie (5) ». Là aussi, on apprend que les *Lazaristes* avaient, à *Madagascar*, des pouvoirs analogues à ceux des Jésuites au Canada (6).

Ces hors-d'œuvre — nous en passons — sont émaillés de réflexions et de critiques qui ne pèchent ni par trop de bienveillance, ni par trop de justice, ça se conçoit. Des traits, inoffensifs du reste, sont décochés, par-ci par-là, à l'auteur de l'histoire : *Les Jésuites et la Nouvelle France*. Tout cela a peu d'importance.

Ce qui en a plus, pas pour moi, mais pour M. l'abbé, c'est le hors-d'œuvre qui remplit, ou à peu près, les

(1) P. 47.

(2) *Ibid.*

(3) P. 55.

(4) P. 57.

(5) *Ibid.*

(6) P. 55, note.

pages 48, 49, 50 et 51. Il y a là des aveux d'historien, précieux à retenir.

On y voit d'abord que l'auteur de l'histoire *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, « arrache d'une main un peu brutale l'auréole dont la tradition entourait jusqu'à présent la figure des anciens missionnaires, cette figure rayonnant à travers deux siècles et paraissant si vénérable (1). » Sait-on pourquoi cet auteur a commis cet attentat sacrilège? Il a dit en parlant du P. Le Jeune : « Moins doux que ferme, il ne sut pas assez mélanger dans une juste mesure ces deux éléments constitutifs d'un parfait gouvernement : la force et la suavité. » Il est vrai que « des qualités de premier ordre rachetaient ce défaut (2) ». — Il a dit encore du P. Chaumonot qu'il était simple, timide, d'une intelligence peu cultivée, d'un caractère où ne se distinguait rien de saillant ; mais que, « sous l'influence agissante de la grâce et par la pratique austère des plus hautes vertus, il était devenu une des plus belles figures de l'Église du Canada ». Le P. Chaumonot rappelle les apôtres, l'action triomphante du Christ sur ces âmes d'élite, peu goûtées du monde superficiel et vaniteux. De nos jours, le prêtre qui se rapproche le plus de l'apôtre des Hurons, c'est le curé d'Ars. Mais il paraît, d'après le *Mémoire*, que ce type de sainteté n'est plus digne de l'auréole des confesseurs.

M. Gosselin fait bien de noter mes aveux (3) sur le rôle que le P. Ragueneau a joué au Conseil souverain. Je

(1) P. 48.

(2) *Les Jésuites et la Nouvelle France*, T. II, p. 200.

(3) P. 50.

suis, en effet, de l'avis de ses confrères, qu'il *s'est trop mêlé des choses politiques, de l'administration civile et des intérêts matériels des colons* (1). Ce que l'abbé n'a pas ajouté — il ne faut pas tout demander à sa loyauté — c'est que la conduite du P. Ragueneau étant blâmée et condamnée par les autres missionnaires, on ne pouvait faire peser sur la Compagnie de Jésus au Canada la faute reprochée à un seul. Le P. Ragueneau, comme nous l'avons fait remarquer au même endroit, n'en reste pas moins un religieux exemplaire, un zélé missionnaire.

Pour sa consolation — l'abbé sera bien aise de cet autre aveu — je lui avouerai que les nombreuses lettres de félicitations, reçues de mes frères en religion, ne m'ont jamais conseillé de demander à qui de droit l'absolution de *l'attentat sacrilège*, que son culte touchant pour les anciens Jésuites du Canada me signale avec une si tendre charité. Jusqu'ici, je n'en connais pas un seul parmi eux qui ait la pensée de faire *ce travail utile et intéressant, qu'on pourrait intituler* : « Les Jésuites de la Nouvelle-France au xvii<sup>e</sup> siècle vengés des indiscretions d'un Jésuite fin de siècle (2). » M. Gosselin, qui propose ce beau sujet d'histoire, sans doute dans l'intérêt unique de la vérité, pourrait se charger lui-même de le traiter.

Les Jésuites, à mon humble avis, sont bien impropres à ce travail. Il y faut tant de souplesse d'esprit, de variété de talent ! Et puis, ont-ils de l'histoire la même conception que l'abbé ? Ne seraient-ils pas, hélas ! comme celui qui écrit ces lignes, *fin de siècle* ? Et, *Jésuites fin de*

(1) *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, T. II, p. 183.

(2) P. 51 du *Mémoire*.

*siècle*, ne sont-ils pas capables de croire que le devoir de l'historien n'est pas de toujours *taire quand même* les défauts du héros dont il écrit la vie, d'en louer à outrance, sans mesure, *ad satietatem*, les qualités morales et intellectuelles, la sainteté, les œuvres, toutes les paroles, toutes les démarches ? Ne poussent-ils pas peut-être le mauvais goût jusqu'à se figurer que la *Vie de Mgr de Laval*, par M. Auguste Gosselin, n'est pas le modèle du genre, qu'on peut être historien sans être panégyriste ? Nous sommes sur une pente glissante : arrêtons-nous.

Un dernier mot. Dans l'Histoire du Canada au xvii<sup>e</sup> siècle, nous avons reproduit beaucoup de pièces inédites, soit dans le courant de l'ouvrage, soit aux *Pièces justificatives*. M. Gosselin les apprécie dans quelques lignes, où déborde une sainte indignation : « On (l'auteur de *Les Jésuites et la Nouvelle-France*) exhume aujourd'hui de la poussière des archives, où la sagesse des supérieurs les laissait dormir depuis des siècles, des papiers de famille qui peuvent intéresser la curiosité et même servir à l'histoire. Mais croit-on que ces documents inédits ont une valeur historique incontestable ? Les témoignages de ces pères les uns contre les autres (!) adressés confidentiellement à leur Supérieur général, sont-ils parfaitement exempts de toute haine, de jalousie et d'envie ? Ont-ils ces caractères de désintéressement et d'impartialité qu'on exige d'un bon témoignage historique (1) ? »

Immédiatement après, l'abbé écrit : « Les anciens

(1) P. 51.

missionnaires du Canada, en général, étaient des hommes de Dieu (1). »

Ces *hommes de Dieu* à cette époque, ceux-là mêmes qui renseignaient le Général, s'appellent Le Jeune, Vimont, Pijart, Le Mercier, de Quen, Ragueneau, Lalémant, Poncet, Druillètes. Et ces hommes de Dieu sont haineux, jaloux, envieux, intéressés, partiaux et le reste (2).

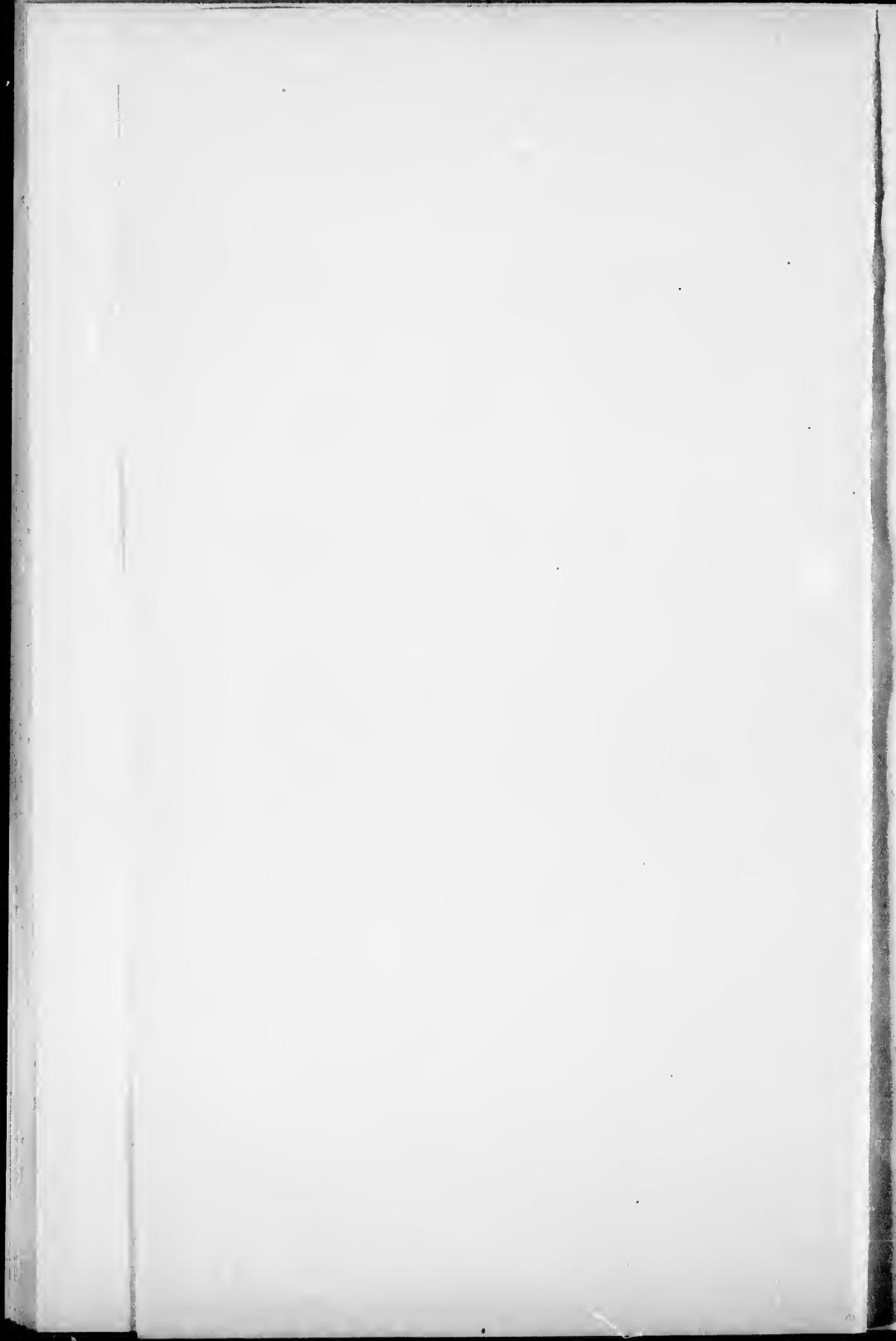
M. Gosselin, qui n'est pas *fin de siècle*, n'arrache-t-il pas d'une main un peu brutale l'auréole dont la tradition entourait jusqu'à présent la figure de ces anciens missionnaires, dont il se constitue, on ne voit pas trop comment, le généreux et aimable défenseur ?

Bien affectueusement dévoué,

C. DE ROCHEMONTEIX, S. J.

(1) P. 51.

(2) P. 57, M. Gosselin écrit : « N'allons pas, cependant, juger trop sévèrement les Jésuites du Canada à cette époque. — *Hommes de Dieu, animés d'un zèle apostolique...* » Comment ferait l'abbé, s'il jugeait sévèrement ces hommes de Dieu ?











333

500x1c



